

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT -

Siège social : 1, rue Larbi Zarrowk BP 740 - 2014 Mégrine -

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T)
- MONOPRIX - réuni le jeudi 17 mars 2011, a décidé de :

- 1- Convoquer les actionnaires en Assemblée Générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Augmentation du capital social, qui passera de 18 490 160DT à 27 735 240DT, par incorporation de réserves pour un montant de 9 245 080DT et l'émission de 4 622 540 Actions nouvelles gratuites à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2011.

- 2- Proposer aux actionnaires, à titre exceptionnel et en vue de participer à l'effort de reconstruction suite aux événements du mois de janvier 2011, de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2010.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.